

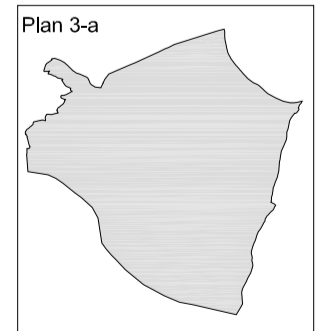
3-a

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME
COMMUNE DE BARZAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION

DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE

Echelle 1/5 000



P.O.S./P.L.U.	PRESCRIT	PROJET ARRETE	PUBLIE	APPROUVE
ELABORATION POS	Le 03.05.1988	Le 06.07.1982	Le 21.02.1983	Le 03.11.1988
REVISION POS		Le 11.09.1998		
MODIFICATION POS				
REVISION POS/PLU	Le 22.01.2003	Le 08.09.2008		Le 03.07.2009

VOUS POUVEZ JOINDRE A LA DECISION MUNICIPALE
UN RELEVÉ DE CE PLAN.

PONANT
Société d'Urbanisme
95 rue Soufflot
17300 Rochefort
Tél : 05 46 99 00 64
Fax : 05 46 99 00 62
Plan@urbanisme.fr

- LEGENDE**
- ZONES URBAINES**
 Ua ZONE URBAINE DENSE
 Ub ZONE URBAINE DE DENSITE MOYENNE
- ZONES A URBANISER**
 AU ZONE A URBANISER A COURT ET MOYEN TERME
 1AU ZONE A URBANISER A LONG TERME
- ZONE AGRICOLE**
 A ZONE AGRICOLE
 Ap ZONE AGRICOLE - PROTECTION DES PAYSAGES ESPACES PROCHES DU RIVAGE (O.U. LITTORAL)
- ZONES NATURELLES**
 N ZONE NATURELLE
 Nn SECTEUR BÂTI DE LA ZONE N
 Nna SECTEUR CONSTRUCTIBLE DE LA ZONE N
 Nq SECTEUR D'ACTIVITE
 Nt ZONE NATURELLE RESERVEE AUX ACTIVITES SPORTIVES, DE LOISIRS ET TOURISTIQUES
 Nj SECTEUR DE MISE EN VALEUR DU FA
 Ni ZONE DES CAMPINGS
 Nr ZONE NATURELLE DES SITES ET PAYSAGES REMARQUABLES ESPACES REMARQUABLES (O.U. LITTORAL)
- EMPLACEMENT RESERVE**
 R1 ZONE SUBMERGIBLE
 R2 ESPACE BOISE CLASSE
- ELEMENTS DE PAYSAGE PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L.125-17 DU CODE DE L'URBANISME**
 ■ Espace boisé
 ●●● Hameau
 ■ CONSTRUCTIONS D'INTERET PATRIMONIAL SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION (ARTICLE L.125-3-1 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	NATURE DE LA RESERVE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	LARGEUR MOYENNE
R1	Lagunage et extension (Barzan Plage)	Commune	27 630 m ²	
R2	Création d'un parking paysager et extension du complexe paysager (Barzan)	Commune	2 980 m ²	
R3	Aménagement de la voie (Croz Jourdain)	Commune		4 m
R4	Cheminement doux	Commune		3 m
R5	Cheminement doux	Commune		3 m
R6	Cheminement doux	Commune		3 à 6 m